

Manifestation à Rabat contre la marginalisation des handicapés mentaux - Casablanca

Écrit par Administrator

Mardi, 23 Décembre 2014 11:08 -



Plusieurs centaines de personnes, représentant 80 associations marocaines, ont manifesté dimanche à Rabat pour dénoncer la marginalisation de 347.000 citoyens atteints de déficit mental.

«Tous concernés», «Pour le droit à la scolarité et à la santé», ont brandi les manifestants, dont de nombreux enfants atteints de déficit mental.

Lors d'un sit-in organisé devant le Parlement, l'Union nationale des associations œuvrant dans le domaine du handicap mental (UNAHM) a ainsi réclamé des solutions «urgentes, tangibles et pratiques» aux problèmes que vivent ces enfants, et appelé à ce que la question du handicap mental soit placée parmi les «priorités nationales». L'Union a également exhorté le gouvernement à consacrer un budget spécial à la scolarisation de ces enfants et élargir la base des bénéficiaires des services spéciaux dédiés aux enfants souffrant de handicaps mentaux.

Les revendications de l'UNAHM comprennent aussi la mise en place d'un plan d'action et d'une stratégie en faveur des enfants en situation de handicap mental, tout en se conformant aux Conventions des Nations unies y afférentes, outre la création d'une structure spéciale dédiée aux personnes handicapées, le respect des dispositions de la nouvelle Constitution et la réhabilitation des associations opérant dans ce domaine.

Le Maroc, pays de près de 35 millions d'habitants, compte «plus de 347.000 personnes souffrant d'un handicap mental» soit 23% sur le total des 1,5 million de handicapés que compte le Royaume, a déclaré à la presse Sabah Zemmama, présidente de «l'Union nationale des associations œuvrant dans le domaine du handicap mental»(Unahm).

«Seules 10.000 de ces personnes» sont prises en charge, a regretté Mme Zemmama, soulignant que la moitié d'entre elles sont accueillies par des associations réclamant plus d'aides pour fournir les prestations de «soins, d'éducation et de formation» aux enfants en priorité.

Dans un pays où le salaire minimum tient de la portion congrue, cette prise en charge coûte cher, entre «3.000 et 4.000 dirhams» par mois, selon la même source.

De son côté, le vice-président de l'UNHAM, Ali Redouane, a exhorté le gouvernement à traiter cette frange de la société de «manière convenable», relevant les souffrances endurées par les parents des enfants en situation de handicap et plaidant pour la mise en œuvre des dispositions prévues par la Constitution en la matière.

La présidente de l'Association des parents et amis des enfants handicapés mentaux, Amina Msafer, a préconisé, quant à elle, la mise en application de l'arsenal juridique du Maroc en la matière, en particulier l'article 34 de la Constitution et l'activation de la Convention internationale relative aux droits des enfants handicapés.

Elle a averti que les centres dédiés à ces enfants sont menacés de fermeture pour manque de moyens, précisant que le nombre d'enfants en situation de handicap mental se chiffre actuellement à 700.000 au Maroc.

Amina Msafer a ainsi mis en garde contre la détérioration de la situation de ces enfants et leur abandon après la mort de leurs parents.

Pour sa part, le président de la «Coalition régionale pour la protection des droits et de la citoyenneté des personnes handicapées» de la région de Casablanca, Mohamed Al Azri, a fait savoir que ce sit-in reflète le mécontentement des centres d'accueil des enfants handicapés mentaux par rapport à la situation financière difficile qu'ils connaissent, appelant le

Manifestation à Rabat contre la marginalisation des handicapés mentaux - Casablanca

Écrit par Administrator

Mardi, 23 Décembre 2014 11:08 -

gouvernement à revoir sa gestion de ce dossier.

Quant à la militante associative Touria Roudani, elle s'est prononcée pour des actions à même de permettre aux associations concernées de recevoir l'aide nécessaire dans les délais impartis, appelant le gouvernement à trouver des solutions aux problèmes que vivent ces enfants.

Le ministère de la Solidarité a salué dans un communiqué publié récemment, le «rôle actif» et les «efforts» de ces associations.

Le texte affirme que les aides destinées aux ONG œuvrant pour la scolarisation des enfants souffrant de ce handicap représentaient déjà «37% du montant global des subventions destinées à la société civile».

Les associations ne décolèrent pas pour autant, réclamant un «dialogue avec l'Etat» et «la mise en œuvre de la Constitution» qui garantit le «droit à la santé», a précisé Ali Redouane. [Jo](#)

[omla SEO powered by JoomSEF](#)